



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

MAI 2011

Camp de jour de Saint-Placide

Faites vite ! Les inscriptions se terminent le 13 mai 2011 !

Pour plus de détails,
consultez la page 3

Utilisez notre nouveau site d'inscriptions en ligne
accessible à www.municipalite.saint-placide.qc.ca



EN AVRIL, C'EST LE MOIS DU JARDINAGE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le 11 mai 2011, à 19 h, vous êtes invités à une conférence gratuite sur l'aménagement paysager, intitulée :

Votre jardin est une passerelle pour notre écosystème.

Suite au succès de la conférence de l'année dernière, nous vous offrons à nouveau la possibilité d'assister gratuitement à une autre conférence de monsieur Pierre-André Fournier qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions concernant l'entretien de votre jardin.

Le sujet abordé cette fois-ci par notre conférencier sera : **Les vivaces**. Soyez-des nôtres ! Pour le plaisir d'avoir un beau jardin !

Informations et réservations : 450 258-1780 (places limitées)



MARIE-JOSÉE LORD

EN CONCERT À L'ÉGLISE DE SAINT-PLACIDE
Samedi, 21 mai 2011, 20 h

Billet résident : 20 \$
Billet non résident (ou à la porte) : 25 \$

Réservations : 450 258-2211



DU COMPOST pour un BEAU JARDIN

L'association des pompiers volontaires de Saint-Placide organise une **VENTE DE COMPOST**, le **samedi le 21 mai 2011, de 9 h à 16 h**, au restaurant Chez Gérard, patate, situé au 2725, route 344, Saint-Placide..

Coût : Sac de 35 lbs 3 \$ chacun
2 pour 5 \$

Informations : Henri Pelosse
450 258-3534

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Veillez prendre note qu'à l'occasion de la journée nationale des Patriotes le bureau municipal sera fermé le lundi 23 mai 2011.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 2 mai dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ Achat d'un système de communication pour le service incendie ;
- ⇒ D'autoriser la Fédération Espoir Jeunesse Argenteuil à circuler dans la Montée Robitaille et le rang Saint-Vincent le 14 mai prochain pour la course à relais ;
- ⇒ D'autoriser une dépense de 420 \$ pour un cours de secourisme d'urgence – soins aux enfants pour le camp de jour 2011 ;
- ⇒ D'embaucher Julie Mondou, Marie-Soleil Sauvé, Amélie Dagenais et Simon Cormier comme monitrices et moniteur pour le camp de jour 2011 et Jade Brière comme chef monitrice ;
- ⇒ D'acheter des balançoires pour le parc Cyrille-Lalande ;
- ⇒ De renouveler l'adhésion à l'association du Loisir Municipal de Laval et Laurentides au coût de 50 \$;
- ⇒ D'appuyer la Société Art et Culture dans leur recherche de commanditaire ;

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 6 juin 2011, 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carières.



SÉCURITÉ ET URBANISME

Abris d'auto temporaire



Veuillez prendre note que les abris d'auto temporaires (tempo) sont autorisés du 15 octobre au 15 avril de chaque année.

SENSIBILISATION

La Municipalité de Saint-Placide tient à sensibiliser les propriétaires de véhicules dont les pneus, les garde-boue, la carrosserie ou la boîte de chargement sont souillés de terre, de boue, de glaise ou autre substance, de nettoyer les dits véhicules de ces matières avant de s'engager dans les rues municipales. Une amende pourra être émise si vous contrevenez au règlement sur les nuisances 07-11-2000.

À vélo comme en auto on respecte le Code

À vélo au Québec,
le Code de sécurité routière oblige à :

- * **Signaler ses intentions**
...sur une distance suffisante pour être bien vu par les automobilistes...
(Virage à gauche, virage à droite, ralentissement ou arrêt)
- * **Circuler à la file quand on roule en groupe**
...un maximum de 15 cyclistes est permis...
- * **Rouler dans le sens de la circulation**
...et à l'extrême droite de la chaussée
- * **Circuler en demeurant à califourchon et en tenant constamment le guidon**
...la rue n'est pas un endroit pour les acrobaties !...

Nous invitons donc tous les cyclistes et automobilistes à faire preuve de prudence et de courtoisie.

DÉCHETS AUX ABORDS D'UN CHEMIN

Selon, le règlement des nuisances 07-11-2000, «Il est défendu à quiconque de déposer des déchets aux abords d'un chemin public afin d'être récupérés par les services d'utilités publiques avant la veille du jour de la récupération». Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Jean-Claude Millette, inspecteur municipal, au 450 258-2305 poste 229.

LOISIRS ET CULTURE

CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 12 h et
14 h à 16 h

La bibliothèque municipale vous informe que le gagnant du concours de Pâques est mademoiselle Kyana Carrière. Félicitations à Kyana, elle s'est méritée un cadeau aux saveurs de chocolat !

Nous remercions tous les participants au concours de Pâques qui ont permis de décorer notre joli mobile !



Rendez-vous du printemps...

À la bibliothèque municipale, du 14 mai au 30 juin 2011.

Venez admirer, durant les heures d'ouverture régulières de la bibliothèque, les travaux des artistes apprentis de Gina Antinozzi, réalisés lors des ateliers d'initiation aux arts plastiques, offerts en collaboration avec la municipalité de Saint-Placide.

Informations : 450 258-1780

SONDAGE – ACTIVITÉS DE LOISIR HIVER 2011

Nous remercions tous les gens qui ont participé au sondage relatif aux activités de loisir de la session hiver 2011. Vos commentaires nous seront très utiles dans la planification des activités de loisir et permettront de vous offrir des activités diversifiées qui répondent à vos intérêts et attentes.

La gagnante du sondage est : MADAME SONIA DION, elle s'est mérité un certificat-cadeau de 20\$ applicable à l'inscription d'une activité de loisir de la session automne 2011.



BABILLARD DES ORGANISMES

MESSE DES POMPIERS

Le service des incendies de Saint-Placide invite la population à assister à leur messe annuelle, qui aura lieu le :

Dimanche 29 mai 2011, à 9 h 30
à l'église de Saint-Placide.

Bienvenue à tous !

EXPOSITION ARTISANALE DU CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-PLACIDE

Samedi, 28 mai 2011, 13 h à 19 h
Dimanche, 29 mai 2011, 10 h à 17h

Salle Jean-Paul-Carières
281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

Informations : Mme Huguette Jubinville, 450 258-3522

BAZAR AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Les parents de l'OPP organisent un bazar (vente de garage) qui se tiendra dans la cour de l'école, le dimanche 5 juin prochain. Tous les profits générés serviront uniquement aux enfants de l'école (sorties, matériel, ect...) Pour cette activité de financement, nous sommes à la recherche d'objets encore en bon état dont vous voulez vous départir. Nous ramassons également toutes les cannettes et bouteilles de plastique consignées. L'argent ainsi amassé ira également aux enfants. Un contenant de récupération sera mis à votre disposition dans le hall d'entrée de l'école ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Placide. N'oubliez pas de surveiller les prochaines parutions du Pigeon Voyageur ainsi que le bulletin L'Informateur de la Municipalité de Saint-Placide. Pour informations, vous pouvez communiquer avec mesdames : Lyne Leblanc (450 258-3492), Nathalie Gauthier (450 258-2450) ou Chantal Audet (450 258-1834).

LA PLACIDIENNE

La Placidienne, organisme à but non lucratif, propriétaire d'un immeuble de 20 logements, tiendra son assemblée générale le 11 mai 2011 à 19 h à la salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide JOV 2B0.

Ordre du jour

- Présentation des états financiers 2010
- Présentation du rapport annuel
- Modification des règlements d'immeuble
- Renouvellement de postes au sein du conseil d'administration.

Nous comptons sur la participation de la population et des locataires pour combler les postes vacants au sein du conseil d'administration.

Avis donné le 19 avril 2011, par Claire Guindon

Camp de jour de Saint-Placide Faites vite ! Les inscriptions se terminent le 13 mai 2011 !

Nous vous rappelons les procédures pour inscrire votre enfant par le biais de notre site internet :

- Rendez-vous sur le site internet de la Municipalité au www.municipalite.saint-placide.qc.ca, rendez-vous dans la zone SERVICES EN LIGNE et cliquez sur le bouton ACTIVITÉS. Cliquez sur CONNEXION en haut à droite pour créer votre dossier familial ou de membre. Vous devrez avoir en main le numéro d'assurance sociale pour l'émission des Relevés 24 et le numéro d'assurance-maladie de l'enfant. Vous devrez également fournir obligatoirement une adresse de courriel pour les communications aux parents. Prenez note que le second menu (deuxième responsable) est facultatif. Si vous ne désirez pas inscrire de deuxième responsable, passez à l'étape suivante.
- Lorsque vous aurez complété votre dossier familial ou de membre, conservez votre numéro d'utilisateur et mot de passe. Vous aurez à les utiliser pour toute inscription aux activités du service des loisirs.
- Inscrivez maintenant votre enfant, en commençant par Carte Accès D. Il s'agit de la création d'un numéro de référence à 4 chiffres qui sera relié à votre dossier. **Confirmez** et poursuivez avec l'inscription au camp de jour (et au service de garde, au besoin). **Confirmez**. Inscrivez également l'enfant à l'activité Chandail gratuit et sélectionnez la grandeur désirée. **Confirmez. Finalement, confirmez et imprimez votre reçu**. Vous pouvez acquitter votre facture soit par Accès D, en argent ou par chèque en vous présentant au bureau municipal ou en déposant votre paiement dans la boîte à lettres extérieure située à droite de l'entrée du bureau municipal au plus tard le 18 mai 2011.

Au besoin, n'hésitez pas à communiquer avec madame Johanne Béliveau, Coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 poste 231.

UN NOUVEL ORGANISME VOIT LE JOUR : LA JOUJOUTHÈQUE

Très prochainement, pour tous les petits et grands enfants de Saint-Placide, nous aurons le plaisir d'offrir l'accès à : « La joujouthèque », vous pourrez gratuitement y emprunter des jeux (comme une bibliothèque). Si vous avez des jeux récents et en parfait état dont vous ne vous servez plus, vous pouvez participer à la réalisation de ce beau projet en les déposant soit à la bibliothèque, soit au service de garde de l'école de l'Amitié.

Informations : Charlyne Grégoire : 450-412-0924 ou Vinciane Boels : 450-412-0757



La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

Sous l'autorité de la Directrice générale et secrétaire-trésorière, la Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint qui assumera les responsabilités suivantes :

- La personne coordonne les activités du service du greffe, conformément aux dispositions du code municipal et est responsable de l'application des lois relatives à l'accès à l'information et des archives. Elle prépare les avis de convocation et l'ordre du jour des séances du conseil municipal pour ensuite rédiger les procès-verbaux et en assurer le suivi. Elle rédige les avis de motion, les règlements, les avis publics, les règlements d'emprunt, contrats et protocoles d'entente. Elle gère les procédures d'appels d'offres, les contrats et l'application de la politique de gestion contractuelle. Elle gère les plaintes et réclamations adressées à la Municipalité.
- S'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.
- Remplace la directrice générale et secrétaire trésorière en son absence.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire dans un domaine relié (droit, un atout) et ce, avec cinq années d'expérience pertinente ou trois années dans un poste similaire en milieu municipal ;
- Aptitudes certaines pour le travail en équipe, l'analyse synthèse et la communication orale et écrite, combinées à un bon jugement, une capacité d'organisation démontrée (respect des échéanciers et des délais);
- Excellentes habilités d'analyse et de rédaction de documents légaux ;
- Capacité à travailler sous pression et avec des délais serrés ;
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
- Esprit analytique et souci du détail ;
- Posséder une connaissance des applications Microsoft Office (Word, Powerpoint, Excel, Access, Outlook) ;
- Intégrité, discrétion, fiabilité, diplomatie et entregent sont des qualités essentielles ;
- Être membre en règle du Barreau du Québec serait un atout, tout comme la connaissance du droit municipal ;

La date d'entrée en fonction est à déterminer selon les disponibilités.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoqués à une entrevue.

La rémunération est à négocier en fonction des compétences.

Si vous répondez à ces critères, nous vous invitons à soumettre votre curriculum vitae par courriel (voir adresse plus bas) ou par la poste à :

Municipalité de Saint-Placide
a/s Mme Lise Lavigne, Directrice générale et secrétaire-trésorière
281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide (Québec) J0V 2B0
llavigne@municipalite.saint-placide.qc.ca

Dans ce texte le masculin désigne également le féminin

Date d'entrée en vigueur : 11 mai 2011

Date limite du concours : 26 mai 2011 – 16 h 30

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée,

Lise Lavigne, directrice générale de la municipalité

QU'à son assemblée ordinaire du 7 mars 2011, le conseil de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le règlement 02-03-2011 modifiant le règlement de zonage de l'ex-municipalité du village de Saint-Placide, numéro 184-93 redéfinissant la limite de la zone CI-11 en abrogeant la zone RC-10.

Qu'en date du 6 avril 2011, la MRC de Deux-Montagnes a approuvé la conformité dudit règlement numéro 02-03-2011 en regard avec les objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Deux-Montagnes, et qu'en conséquence, ledit règlement 02-03-2011 entre en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Placide, conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Placide, ce 4 mai 2011.

Lise Lavigne
Directrice générale

Souper des bénévoles - 30 avril 2011

Le conseil municipal a tenu à souligner cette année l'engagement particulier de certains bénévoles, qui se sont vu remettre une plaque honorifique :

- Madame Chantal Mallen ;
- Madame Lyne Leblanc ;
- Monsieur Clément Hogue.

Un trophée de la relève a également été remis à un jeune bénévole très impliqué :

- Monsieur Hugo Lavigne.

Monsieur le maire a remis, au nom du conseil municipal, une gerbe de fleurs à madame Thérèse Legault, bénévole impliquée chez nous depuis plus de 20 ans. Madame Legault passe le flambeau à madame Lorraine Lalande à la tête des organismes dont elle avait la responsabilité.

Le conseil municipal remercie chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont permis, par leur implication, la tenue de nombreuses activités à Saint-Placide au cours de la dernière année.





Comment prévenir le vol d'identité et la fraude d'identité

Qu'est-ce que le vol d'identité?

Le vol d'identité renvoie au processus initial consistant à acquérir les données personnelles d'une personne à des fins criminelles.

Qu'est-ce que la fraude d'identité?

Fraude à l'identité constitue l'usage trompeur des renseignements identificateur d'une personne (vivante ou non) en relation à différentes fraudes (comme la supposition de personne, la fraude ou l'usage des données de cartes de crédit).

Les faits

- Les techniques de vol d'identité sont variées : des plus élémentaires, comme la fouille de poubelles et le vol de courrier.
- Les criminels obtiennent le profil de victimes potentielles par des méthodes plus raffinées grâce à la technologie, surtout Internet : Hameçonnage et piratage. Les espioniciels et les virus informatiques, conçus pour faciliter l'obtention de données personnelles, constituent des moyens de plus en plus populaires auprès des criminels.
- Les victimes du vol ou de la fraude d'identité essuient des pertes financières et ont de la difficulté à obtenir du crédit.
- En moyenne, la fraude d'identité fait 11 000 victimes par année au pays, pour des pertes de plus de 10 millions de dollars.
- La fraude par carte de paiement constituait l'activité la plus fréquente.

Les escrocs recherchent le genre de données ci-dessous :

nom et prénoms, date de naissance, numéro d'assurance sociale, adresse intégrale, nom de jeune fille de la mère, nom d'utilisateur et mot de passe pour les services en ligne, numéro de permis de conduire, numéro d'identification personnelle, données de cartes de crédit (numéro, date d'expiration et les trois derniers chiffres apparaissant à l'endos, numéros de comptes bancaires, signature et numéro de passeport.

Les criminels utiliseront vos données personnelles ou financières volées ou reproduites pour :

- accéder à vos comptes bancaires
- ouvrir de nouveaux comptes
- exécuter des virements bancaires
- faire une demande de prêt, de carte de crédit ou d'autres biens et services
- faire des achats
- camoufler leurs activités criminelles
- obtenir un passeport ou toucher des prestations du gouvernement.

Pour savoir si on a volé votre identité

La meilleure façon de le savoir est de vérifier fréquemment vos états financiers imprimés ou en ligne ainsi que votre dossier de crédit pour déceler toute activité inhabituelle. Si vous recevez un appel d'une agence de recouvrement au sujet d'un compte non familial, ou si une demande de crédit a été rejetée inexplicablement, vous devriez mener votre enquête.

Pour signaler un vol ou une fraude d'identité

- **Étape 1.** Signaler l'incident au service de police.
- **Étape 2.** Communiquer avec votre institution bancaire ou financière et avec la compagnie émettrice de votre carte de crédit.
- **Étape 3.** Communiquer avec les deux agences nationales d'évaluation du crédit et demander qu'un avis de fraude soit inscrit à votre dossier de crédit.

Equifax Canada: 1 800 465-7166

TransUnion Canada: 1 877 525-3823

Pour prévenir le vol et la fraude d'identité :

- Le vol d'identité peut survenir sur Internet ou au téléphone, ou encore dans les transmissions par télécopieur ou par courrier. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous recevez des courriels, des appels ou du courrier spontanés où l'on vous demande des données personnelles ou financières.
- Avez-vous vraiment besoin de tenir dans votre portefeuille ou votre sac à main toutes ces pièces d'identité? Retirez celles qui ne sont pas essentielles et conservez-les dans un endroit sûr.
- Vérifier périodiquement vos rapports de solvabilité, vos relevés de comptes bancaires ou de carte de crédit.
- Au cours de transactions, il est plus sûr de glisser votre carte vous-même dans le lecteur plutôt que de laisser un commis s'en charger. Si vous devez remettre votre carte, gardez-la toujours en vue.
- Toujours masquer le clavier avec votre main lorsque vous tapez votre numéro d'identification personnel à un guichet automatisé ou à un clavier quelconque.
- Mémoriser tous les numéros d'identification personnelle de vos cartes de paiement et d'appels. Ne jamais les écrire sur les cartes en question.
- Les poubelles sont une mine d'or pour les voleurs d'identité. Assurez-vous de déchiqueter vos documents personnels ou financiers avant de les jeter à la poubelle.

**Votre service de police
Sûreté du Québec MRC Deux Montagnes**